



Futurobois ouvre gratuitement sa plateforme e-learning

jeudi 12 mai 2016, par [lpe](#)

Futurobois a décidé d'accélérer sa politique sur le sujet de la révolution numérique, en ouvrant gratuitement pendant 3 mois sa plate-forme de formation continue de E-Learning aux 7200 salariés des 355 entreprises adhérentes aux interprofessions des ex-régions Limousin et Poitou-Charentes en leur permettant d'avoir accès aux 1300 cours vidéos à leur disposition, afin d'acquérir à la demande et à leur rythme, les notions et compétences nécessaires à la maîtrise des outils numériques.

Cette plate-forme est aussi un outil pour les employeurs concernant la thématique de la transmission des savoir-faire. Une part importante des salariés du secteur du bois partira en retraite dans les 5 prochaines années, emportant avec eux dans de nombreux cas leur expérience et leur savoir-faire technique. Pour éviter ces pertes de compétences, la vidéo permet de capturer, de sauvegarder et de transmettre aux nouvelles générations.

Nicolas Marot, directeur de Futurobois explique *"Effectivement, la plate-forme est bel et bien ouverte gratuitement pendant 3 mois aux salariés des entreprises adhérentes à Futurobois. Lorsque nous avons mis en ligne en avril 2015 cette plate-forme, il était déjà convenu que son accès (payant) serait réservé aux entreprises adhérentes à Futurobois. Comme vous l'avez remarqué, nous demandons un identifiant et un code d'accès pour que chaque profil connecté bénéficie d'un tableau de bord personnalisé sur l'avancement des cours auxquels il s'est inscrit. Le salarié peut ainsi en temps réel évaluer son niveau d'acquisition des connaissances et compétences diffusées via la plate-forme. Sur certaines vidéos, des questionnaires sont soumis à la fin du visionnage pour s'assurer de cette bonne acquisition. Certaines formations peuvent même être qualifiantes. De plus, cette approche par profil d'utilisateur permet aux employeurs de superviser (à travers le mode administrateur) et de configurer les plans de formation et leur suivi pour l'ensemble de leurs collaborateurs."*

Plus : www.futurobois.org

Rappel : à découvrir gratuitement, notre dossier bois dans le magazine le Petit économiste du printemps, [cliquez ici](#)